AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-4-68 775526

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 91 d'Avril 1968 — 1968-9

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers - Les risques de contaminations indiqués dans notre dernière note persistent aussi bien à partir des Ascospores que des taches nouvellement découvertes sur les boutons floraux des variétés à débourrement précoce.

En outre, de nombreuses feuilles viennent d'apparaître: elles sont très sensibles !

En conséquence, un traitement devrait être appliqué dès réception de cette note.

Hoplocampes des Prunes - Dans l'ensemble des vergers, les pontes sont peu nombreuses cette année (4 à 5% sur les arbres irrégulièrement traités). En raison de l'abondante floraison les risques sont donc faibles.

Néanmoins, un traitement, de préférence avec un Oléoparathion (0,75 à 1%) appliqué entre le 18 et le 20 avril éviterait les attaques, détruirait les oeufs d'hiver d'Araignées rouges et réduirait en même temps les pullulations de Pucerons et de Cochenilles

Araignées rouges (P.ulmi) - Les éclosions se poursuivent dans les diverses zones arboricoles de la Circonscription, mais il est encore trop tôt pour intervenir, même dans les situations les plus précoces.

VIGNE

Black-Rot - Les premiers Périthèces viennent d'arriver à maturité. Quelques projections d'Ascospores ont même été observées dans la nature. Faibles encore, elles risquent de devenir plus nombreuses rapidement.

En outre, dans la plupart des vignes, les bourgeons sont suffisamment développés pour être contaminés.

Donc les vignes bien débourrées situées à proximité des parcelles incultes doivent être traitées dès à présent, pour éviter les premières attaques de Black-Rot.

Ce traitement spécial n'intéresse que les foyers. Il ne devra pas être étendu à tout le vignoble.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier Bulletin et puisqu'il s'agit d'une lutte spéciale, les traitements suivants devront être effectués périodiquement en tenant compte de la végétation et des pluies. La Station d'Avertissements Agricoles ne diffusera des nouvelles notes que si la maladie prend une extension dangereuse.

Bordeaux, le 17 avril 1968

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

.../...

P 266

RECTIFICATIF à la LISTE des PESTICIDES du Ier JANVIER 1968

A la liste diffusée à tous les abonnés, il convient d'ajouter :

- PRODUITS HOMOLOGUES -

- Carpocapse des Pommes et des Poires	= Phosalone 60 gr/Hl.
- Acariens des Arbres fruitiers	= Vamidothion 50 gr/Hl.
- Oïdium des cultures légumières	(Dinocap 25 gr) Dinocap poudrage (Soufresmicronisés) 600 gr de Soufre pur (dose maximum)

- PRODUITS en AUTORISATION PROVISOIRE de VENTE -

- Petite et Grosse Altise du Colza Méligèthe, Charançon des tiges et des Siliques.	Médathion
- Mouche de la carotte	= Trichloronate (Traitement du sol - Granulés et Pulvérisation).
- Mouche de l'Oignon	= A la quatrième ligne lire : Trichloronate (traitement des semences) au lieu de traitement des plants.

- REMARQUES :

- L'Endothion et le Phosphamidon indiqués par erreur en I967 en autorisation provisoire de vente ont effectivement obtenu cette autorisation le Ier Février I968.

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX